



Votre partenaire  
**SUPER U**  
Les Essarts Tél. 02 51 48 43 43



# GRAND PRIX SUPER U

## Championnat de Vendée

### Catégories U15 et U17

ESSARTS EN BOCAGE

Dimanche 26 mai 2024

Organisé par le Vélo Club Essartais



MAÇONNERIE - CARRELAGE  
NEUF & RENOVATION  
RESTAURATION DE PATRIMOINE

28, La Cossardière - Les Essarts - 85140 ESSARTS EN BOCAGE  
Tél. 02 51 62 88 17 - Fax. 02 51 48 40 05 - Mail : mf.fernandez@orange.fr



## Article 1<sup>er</sup> – Présentation de l'épreuve

Le Championnat départemental de la Vendée des catégories U15 et U17 Hommes sont organisés à Essarts en Bocage (85) le dimanche 26 mai 2024. L'épreuve est inter-régionale et ouverte seulement aux compétiteurs U15 et U17 hommes, régie par les règlements de la FFC. Elle est organisée par le Vélo Club Essartais, avec le support du comité départemental de cyclisme de la Vendée.

## Article 2 – Format de l'épreuve / Kilométrage

L'épreuve se déroulera sous forme d'un contre-la-montre individuel et d'une épreuve en circuit.

**Concernant la catégorie U15** : Le matin un contre-la-montre de 5.9 kms et l'après-midi 5 tours de 5.9 kms soit 29.5 kms et un total de 35.4 kms au total

**Concernant la catégorie U17** : Le matin un contre-la-montre de 5.9 kms et l'après-midi 12 tours de 5.9 kms soit 70.8 kms et un total de 76.7 kms au total

## Article 3 – Engagements / Participation

Les engagements se font sur la plateforme d'engagements de la FFC.

**Le nombre de participants est limité à 100 par catégorie.**

**Aucun engagement sur place ne sera possible. Tarif de l'engagement par internet : 8 €**

## Article 4 – Permanence / Remise des dossards

La permanence et la remise des dossards se fera sur la zone de départ :

**Place du 8 mai 1945**

**85140 Essarts en Bocage**

**Dossards U15 + plaques de cadre** : 08h00 à 08h45

**Dossards U17 + plaques de cadre** : 08h30 à 09h15

Aucun dossard ne sera donné après l'horaire de fin.



## Article 5 – Contre-la-montre et épreuve route

### 1 - Départ / Ordre de départ

Le départ du contre-la-montre sera donné **Chemin des écoliers aux Essarts en Bocage (85)** à partir de 09 heures pour la catégorie U15. La catégorie U17 partira après le dernier engagé U15.

Conformément à la réglementation de la FFC, les compétiteurs devront se présenter dans la zone d'appel pour un contrôle des équipements 15 minutes avant leur horaire de départ. Une fois le contrôle effectué, les compétiteurs resteront dans la zone d'appel.

L'ordre des départs du contre-la-montre sera communiqué au plus tard le samedi 25 mai 2024 à 17 heures sur les réseaux sociaux et site internet de l'organisateur. Les départs seront donnés de minute en minute.

Le départ des courses en circuit sera donné **Avenue de la promenade aux Essarts en Bocage (85)** à 13 heures 30 pour la catégorie U15 pour 5 tours de 5.9 kms soit 29.5 kms et 15 heures 00 pour la catégorie U17 pour 12 tours de 5.9 kms soit 70.8 kms.

### 2 – Temps - Chronométrage

La prise de temps de l'épreuve de contre-la-montre est sous la responsabilité des chronométreurs et arbitres et gérée par la société de chronométrage Vendée Chrono Finish. Les temps pour chaque coureur seront communiqués progressivement ainsi que le classement provisoire.

Le temps de tout coureur se présentant en retard au départ sera décompté dès l'heure prévue pour son départ. Tout coureur arrivant en retard au départ devra se présenter au chronométreur du départ. Il partira à l'arrêt et tenu. Si un coureur est déjà sur la ligne, le coureur retardataire devra attendre.



### **3 – Equipements, bicyclette et vestimentaire**

Le vélo de contre la montre est interdit. Les compétiteurs sont tenus d'utiliser un vélo traditionnel et casque traditionnel. Ils peuvent utiliser une combinaison.

L'usage de l'oreillette est autorisé sur les épreuves du contre-la-montre.

Le dossard et la plaque de cadre seront portés pendant toute l'épreuve.

Chaque compétiteur sera précédé d'une moto sécurité.

Si un coureur est rejoint, il n'est pas autorisé à mener ni à profiter du sillage du coureur qui le rattrape. Le coureur qui rejoint un autre coureur doit observer un écart d'au moins deux mètres latéral.

### **4- Dépannage / Suiveurs**

**Un véhicule suiveur est autorisé sous réserve de respecter la réglementation sur l'épreuve du contre-la-montre à savoir une distance de 25 mètres entre le véhicule et le coureur.**

Sur l'épreuve en ligne, aucun véhicule suiveur n'est autorisé.

### **Article 6 - Classement**

**Le classement général (contre-la-montre et course) sera réalisé sur les temps enregistrés des compétiteurs.**

**Le titre de champion départemental sera donc décerné par rapport au classement général :**

- Classement scratch du contre la montre
- Classement scratch de l'épreuve en circuit
- Classement général : Scratch et contre la montre
- Titre de Champion de Vendée

Le classement de l'épreuve est sous la responsabilité du corps arbitral et de l'organisateur.

## Article 7 - Protocole

Tous les protocoles se feront en fin de journée.

Seront demandés au protocole :

- Le premier de l'épreuve scratch du contre-la-montre pour les U15 et U17
- Le premier de l'épreuve sur circuit pour les U15 et U17
- Les 3 premiers du classement général pour les U15 et U17
- Les 3 premiers du classement de Championnat de Vendée U15 et U17

**Les compétiteurs appelés au protocole se présenteront en tenue de compétiteur sans casques.**

## Article 8 – Contrôle antidopage

Le contrôle antidopage est prévue salle du 8 mai 1945 aux Essarts en Bocage (85140)

### Collège des Arbitres

- ✓ Président du Jury : Jérémy MISSONIER
- ✓ Arbitres titulaires : Manuel BELIARD
- ✓ Chronométrateur : Hubert GUILBAUD

### Organisation Echelon Course

- ✓ Président du Vélo Club Essartais : Frédéric GODARD
- ✓ Directeur de l'Organisation : Frédéric GODARD
- ✓ Responsable des Motards : Thierry ANGIBAUD
- ✓ Voiture Balai : V.C.E. Opel Movano
- ✓ Liaison radio : Fréquence du Vélo Club Essartais

## Organisation Site Départ et Arrivée

- ✓ Responsable Site de départ : Frédéric GODARD (06.25.74.48.48)
- ✓ Responsable mis en place véhicules : Antonin HERAUD (06.75.88.15.57)
- ✓ Photo Finish : Vendée Chrono Finish
- ✓ Permanence Informatique : Vendée Chrono Finish

## Service Médical

- ✓ Secouristes : Frédéric GODARD, Pierre CHOPIN et Mickael MORIN
- ✓ Escorte Sécurité Motos : Vélo Club Essartais + Vendée Sécurité Course
- ✓ Responsables signaleurs fixes : Antonin HERAUD
- ✓ animateurs : Emmanuel NICOLLEAU

## Médical

- ✓ Secours : 15
- ✓ CHD LA ROCHE/YON : 02.51.44.61.61
- ✓ Pompiers : 18

## Renseignements :

Olivier JAUZELON ☎ 06.84.93.71.38 / Frédéric Godard ☎ 06.25.74.48.48

✉ [organisations.vce85140@gmail.com](mailto:organisations.vce85140@gmail.com)

💻 <http://vc-essartais.fr/>



**JE  
TRANSPORTE  
.COM**

L'ENTRE  
**POT**  
Artisan Fleuriste

37 rue des Sables - Les Essarts  
85140 ESSARTS EN BOCAGE

Tél. 02 51 47 82 97

mail : entre.pot.85@gmail.com

www.entre-pot85.com



**OnlyDrive**  
Escapade

GARAGE  
DES  
**LILAS** **GL**  
LES ESSARTS

*Charcuterie Traiteur Boucherie*



*Routhiau Paul-Antoine*  
DEPUIS 1896

ROUTHIAU Paul-Antoine  
45 rue Nationale  
85250 Saint-Fulgent  
02 51 42 60 21  
traiteur.routhiau@gmail.com



**Garage**  
**BONNIERE**

